

Réfugiés : « Les chiffres sont modestes, raison de plus pour être hospitalier »

Migrants. En pleine crise des migrants

Jean-François Ploquin, directeur de Forum réfugiés, dit tout de l'accueil, des capacités, et des réticences rencontrées.

La Métropole a coordonné une réunion concernant l'accueil des réfugiés. Qu'est-ce qui en ressort ? La première des choses à faire est un état des lieux, en distinguant l'hébergement des demandeurs d'asile et le logement des réfugiés, sachant qu'aujourd'hui, déjà, on ne dispose pas de capacités suffisantes pour couvrir tous les besoins. Le système offrant peu de marge, il faut innover en identifiant des lieux qui pourraient se prêter à l'accueil des demandeurs d'asile annoncés, comme par exemple des immeubles transformables en habitations, ou des terrains nus pouvant accueillir de l'habitat mobile. Tout cela commence juste, avec un travail d'inventaire associant les services de l'État, de la Métropole et des communes, les bailleurs sociaux mais aussi le secteur privé.

Organiser un tel accueil, est-ce nouveau pour la France ?

Que la France soit confrontée à des arrivées plus nombreuses n'a rien d'inédit. Qu'on pense aux Kosovars, aux Kurdes, auparavant aux boat people du sud-est asia-

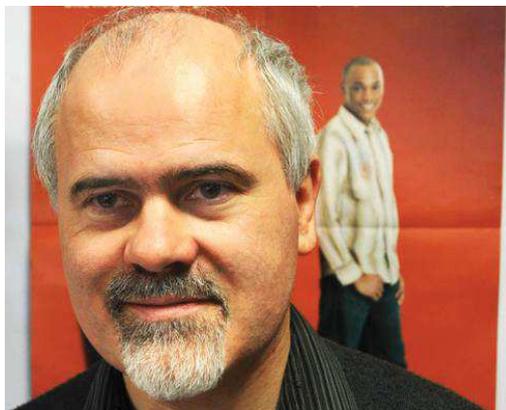
tique. Là, il se trouve que ça tombe à un moment où le constat ayant été fait d'une crise du système d'asile, une réforme est engagée. Le « Plan migrant » lancé en juin crée plusieurs milliers de places pour les personnes qui sont déjà là.

« Certaines paroles ne sont pas acceptables »

Il s'ajoute ainsi une nouvelle initiative à cette annonce de juin. C'est un fusil à deux coups : le premier, c'est la création de places supplémentaires pour les gens qui sont déjà là. Le deuxième, c'est l'accueil de ces 24 000 demandeurs d'asile en deux ans annoncé par le président de la République. Ces personnes relèvent de nationalités pour lesquelles le taux de reconnaissance du statut de réfugié est très élevé. Pour elles, il faut donc anticiper l'entrée dans un logement, d'autant qu'à ces 24 000 s'ajoutent d'autres réfugiés.

C'est à dire ?

Il y a dans des pays de premier accueil, comme le Liban ou la Jordanie, des réfugiés que le Haut-commissariat aux réfugiés identifie pour les réinstaller dans



■ « Le système d'asile à Lyon gère, de manière ordinaire, 2 000 à 3 000 arrivées par an », selon Jean-François Ploquin. Photo Philippe Juste

un pays d'accueil durable. Des engagements ont été pris par le gouvernement français dans un cadre européen, pour accueillir 24 000 personnes en 2 ans, nombre qui sera peut-être revu à la hausse. D'ici 18 ou 24 mois, ce sont un peu plus de 30 000 personnes qui seront accueillies par la France, indépendamment des 60 000 demandeurs d'asile annuels chroniques.

La région accueille-t-elle beaucoup ?

Rhône-Alpes accueille 10 % de la demande d'asile nationale, l'Île de France 35 %. Le Rhône est le plus sollicité avec 40 % de l'accueil régio-

nal. D'où la nécessité d'une meilleure répartition.

Quand arriveront sur Lyon les premiers réfugiés ?

Personne ne le sait. Le système d'asile à Lyon gère de manière ordinaire 2 000 à 3 000 arrivées par an. Pour les arrivées supplémentaires annoncées, il s'agit de se préparer. On reste sur des chiffres très modestes au regard de ce qui se joue en Allemagne, sans parler des pays du Sud qui accueillent 86 % des réfugiés dans le monde.

Pourquoi la France accueille peu ?

Elle est « protégée » par sa

situation géographique. D'autres facteurs jouent : des réfugiés préfèrent rejoindre des communautés déjà enracinées ailleurs. Et le système d'asile français est perçu par beaucoup de réfugiés comme peu propice. Les gens savent qu'ils peuvent se retrouver à dormir dans les jardins publics et qu'ils ne sont pas sûrs d'être relogés. Raison de plus pour qu'à la faveur de ces volumes modestes, nous fassions les efforts pour être plus hospitaliers.

Des maires ont exprimé des réticences...

Les réticences ne me choquent pas lorsqu'elles relèvent d'une appréhension devant l'inconnu : il y a un devoir d'explication pour les populations accueillantes. Cependant, certaines paroles ne sont pas acceptables. Nombre de ces personnes fuient justement des persécutions religieuses... Nous agissons dans un cadre laïc, celui de la République. Le premier magistrat d'une commune doit, le premier, le respecter. Quant aux réticences, elles peuvent d'autant plus être dépassées qu'on sait d'expérience que l'accueil de réfugiés se passe au final très bien.

Propos recueillis par Dominique Menvielle

Place Bellecour : « Lyon et la Métropole au rendez-vous ! »

Quelques trois cents personnes étaient présentes place Bellecour, ce samedi en fin d'après-midi, à l'appel de Forum Réfugiés, une association d'aide aux migrants, et d'un collectif de partis de gauche. Fort d'une tradition lyonnaise « d'humanisme », Michel Le Faou, adjoint (PS) à Lyon, a déclaré que « Lyon et la Métropole seraient au rendez-vous » pour accueillir des migrants, faisant suite à la demande de l'État.

« Aucune estimation »

Un travail de « recensement des capacités d'accueil mobilisables » est en cours sur le territoire métropolitain a ajouté celui qui en est également le vice-président à l'urbanisme, l'habi-

tat et le cadre de vie. « Nous organisons, mercredi prochain, à 14 heures, une réunion d'information pour les maires, pour l'accueil des réfugiés dans la Métropole, a poursuivi l' élu. Des demandeurs d'asile vivent dans la rue. Pourquoi démarrer seulement maintenant ce travail de recensement ? »

« Il s'agit d'une compétence de l'État », a pointé Michel Le Faou, relevant que les « capacités d'accueil sont saturées, ce qui démontre que Lyon accueille des réfugiés ». « La Métropole, via les bailleurs sociaux, loge environ mille migrants par an » note Jean-François Ploquin. Environ 1 500 autres réfugiés sont pris en charge par l'État via les centres d'hébergements ou les



■ Environ 300 personnes ont répondu à l'appel de Forum Réfugiés. Photo J.P.

hôtels. Mais combien seront-ils, en plus, dans le département, à la demande expresse de l'État, lequel s'est tourné vers les communes ? « Nous n'avons aucune estimation » a indiqué Michel Le Faou, de retour de son rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur. L' élu a rappelé le principe d'une aide de 1 000 euros de l'État pour

chaque place d'accueil créée ainsi qu'une aide équivalente de l'agence nationale de l'habitat pour des rénovations de logements.

Sylvie Guillaume, députée européenne (PS), était également présente à la tribune aux côtés de Georges Képénékian, premier adjoint (PS) à Lyon. ■ S.M.

5 maires du Rhône chez Cazeneuve

Le ministre de l'Intérieur avait convié les maires de France à Paris, samedi matin, afin de discuter des modalités de l'accueil de 24 000 réfugiés supplémentaires sur le territoire, en deux ans. Si quelque 600 maires ou leurs représentants ont fait le déplacement au plan national, ils étaient cinq pour le département du Rhône, selon Michel Le Faou, adjoint et vice-président (PS) à la Métropole lyonnaise, dépêché à la capitale par Gérard Collobert. Lesquels ? « Ceux de Bron et Vaulx-en-Velin ainsi que les représentants des communes de Lyon, Villeurbanne et Craponne. »